

CONTROLE DE GESTION DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

Fiche G22TER

S'inscrire



2 juin 2026 ou
17 novembre
2026



URIOPSS IDF



1 jour (7 heures)



Adhérents : 310 euros

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les spécificités du contrôle de gestion appliqué aux associations
- Identifier les outils et indicateurs adaptés au suivi budgétaire et la gestion des ressources associatives
- Mettre en place un tableau de bord pour piloter les activités et les projets associatifs
- Analyser les écarts entre budget prévisionnel et réalisé afin d'ajuster la gestion
- Contribuer à une meilleure prise de décision au sein de la gouvernance associative

Programme

Situer le contrôle de gestion dans le contexte associatif :

- Pourquoi faire ?
- Les différences avec le contrôle de gestion du secteur privé
- Enjeux de transparence et de recevabilité vis-à-vis des financeurs/tarificateurs

Mettre en œuvre un suivi budgétaire pertinent :

- Elaborer un budget d'activité ou de projet
- Suivre les dépenses et recettes
- Identifier les écarts et en analyser les causes
- Proposer des solutions d'ajustements

Construire les outils de pilotage :

- Définir les indicateurs financiers et non financiers (activités, RH, paie, gestion)
- Concevoir un tableau de bord de gestion adapté à la taille et aux missions de l'association

Utiliser le contrôle de gestion comme un outil d'aide à la décision :

- Fournir à la direction et aux instances un reporting clair et fiable
- Anticiper les risques financiers et proposer les actions correctives

Public

Tout salarié ou bénévole qui ayant une appétence pour la comptabilité ou gestion : comptables, comptables, responsables comptables, chefs comptables, directeur administratif et financier.

Ou

Tout directeur ou directeur adjoint

Pré-requis

Pas de pré-requis

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation, deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier ou dématérialisé. Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Se munir d'une calculatrice de poche

Intervenant

JPheth KOULOURLATH formatrice en comptabilité et collaboratrice de l'Uriopss IDF.

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.
Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.

V1 janvier 2026